

Henri Pézerat
10, rue du Commandant Jean Duhail
94120 Fontenay / Bois
Tél. fax : 01.48.76.49.07.

à Monsieur Lucien ABENHAIM
Directeur de la Direction Générale
de la Santé
Ministère de L'Emploi et de la
Solidarité
Avenue de Ségur
75007 Paris

Fontenay le 18 octobre 1999

Cher ami,

Je t'écris pour un problème délicat, celui de quatre cas de cancer chez les enfants entrés entre septembre 94 et septembre 97 dans une maternelle de Vincennes (maternelle F. Roosevelt, 3, allée G. Méliès). Il est possible qu'un de ces cas mérite discussion, deux autres sont des leucémies et le dernier un cancer des testicules. Les quatre cas ont été repérés par la directrice, Madame Rotenberg, en poste depuis trois ans.

Il peut évidemment s'agir d'un cluster dû au hasard... mais aussi d'un cluster dû à une pollution spécifique du site et du quartier. La seconde hypothèse ne peut être écartée pour la raison simple que l'école est non seulement construite sur le site de l'ancienne usine Kodak, mais qui plus est sur le secteur de l'usine où étaient préparées les émulsions couleur avec des tonnages importants de produits chimiques a priori très réactifs, compte-tenu de leur finalité.

L'usine datait de 1910 environ et a fonctionné jusqu'au milieu des années 80. L'école a du être ouverte en septembre 1989, et des travaux en sous-sol ont eu lieu en 1995. Deux étages de

.../...

sous-sol sont accessibles et bétonnés mais il n'est pas impossible qu'il y ait eu un troisième sous-sol dont l'entrée serait murée. S'il y a eu pollution, on ne peut exclure que le périmètre concerné soit beaucoup plus large que le site de l'école, les enfants atteints de cancer ayant tous habité à proximité de l'ancienne usine.

J'ai saisi Michel Jouan à l'Institut de veille sanitaire en date du 27 septembre 1999 en lui signalant que la directrice de l'école - que j'avais contactée - pouvait lui donner tous les renseignements à sa disposition. Je l'ai rappelé le 13 octobre 1999. Il m'a alors fait savoir que son service n'avait pas pris contact avec la directrice mais avec la D.A.S.S qui ne savait rien ! . Compte-tenu de mes protestations un de ses collaborateurs a pris contact avec la directrice de l'école dès le lendemain, celle-ci l'ayant alors informé qu'elle avait saisi l'Académie depuis le mois de juin 99.

Michel Jouan m'a par ailleurs informé que ses services ne pourraient pas prendre en charge les problèmes relatifs à une pollution du sol.

Face à ces difficultés pour obtenir que l'I.V.S. joue effectivement le rôle d'alerte qui lui a été dévolu, j'ai prévenu Michel Jouan qu'à la mi-novembre je me verrai obligé de saisir l'association des parents d'élèves, donc la presse, si aucune assurance ne nous était fournie permettant d'écarter toute hypothèse d'un risque de contamination des enfants à partir du site, ou au minimum si aucune preuve ne nous est donnée qu'une enquête approfondie est entamée.

Je considère en effet, à la différence des collaborateurs de Michel Jouan, qu'il y a une certaine urgence à faire une expertise très sérieuse au niveau des fondations de l'école et des terres.

La Mairie de Vincennes, alertée par la directrice, a décidé de faire une enquête, mais les modalités de celle-ci à mon avis, devraient être décidées en collaboration avec l'I.V.S. et sans doute un autre organisme que la D.G.S. pourrait mandater pour cette tâche.

A mon sens l'enquête sur une éventuelle source de pollution implique au moins les phases suivantes :

- Carottage dans quatre massifs de terre (deux extérieurs et deux intérieurs). Traitement de la terre extraite, à différentes profondeurs, par élution. Examen du solvant recueilli en chromatographie en phase gazeuse couplée avec un spectro de masse, et identification des phases organiques retrouvées.
- Analyse d'air au niveau des bouches d'aération des sous-sols (même technique).
- Exploration d'un éventuel troisième sous-sol même si celui-ci a été comblé, avec analyse de l'air piégé sous la dalle en plusieurs endroits et d'échantillons de terre (élution, C.P.G., masse).

.../...

Je ne sais quel laboratoire peut faire ce travail. Peut-être celui de la Préfecture de Police ou celui du B.R.G.M. La discussion des résultats devrait associer André Picot, Directeur de l'Unité de prévention du risque chimique du C.N.R.S., compte-tenu de sa compétence en matière de produits cancérogènes.

En ce qui concerne les cas de cancer, la maternelle en cause n'a que dix ans d'existence et comme dans toutes les maternelles il y a des registres où sont enregistrés nom et prénom de chaque enfant. Il serait donc aisé de dresser la liste de tous les enfants ayant fréquenté l'école (de l'ordre d'un millier) et de la comparer aux listes des consultations dans la dizaine de services hospitaliers de la région parisienne prenant en charge les enfants atteints de cancer. Avec une garantie de confidentialité et le parrainage DGS-IVS, je pense que la CNIL ne pourra qu'être d'accord.

Compte-tenu de ma méconnaissance des relations D.G.S. – I.V.S, tu comprendras aisément que j'ai jugé nécessaire non seulement de te tenir au courant mais également de te transmettre les propositions ci-dessus.

Si un tel programme, raisonnable dans sa dimension, est mis en œuvre rapidement on peut avoir des résultats qui je l'espère permettront de conclure qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour la santé des enfants qui continuent à fréquenter l'école. Sinon, il faudra prévenir les parents, donc la presse.

Je partage (bien évidemment de façon confidentielle), l'ensemble des informations ci-dessus avec l'une des associations que j'ai contribué à créer il y a plus de dix ans l'ALERT, qui se considérera désormais impliquée dans le traitement de ce problème de santé publique.



Bien cordialement
Henri PEZERAT

P.S : copie à : Michel JOUAN (I.V.S.).

et à : Madame ROTENBERG, directrice de l'école.